

CONTROVERSE LES RISQUES SANITAIRES DE LA TELEPHONIE MOBILE

Il était une fois, une nouvelle technologie qui apparaissait en France...

LA TELEPHONE MOBILE

Vous l'avez peut-être d'ores et déjà oublié, mais jadis, ce petit appareil bourré d'électronique n'existait même pas avant les années 90. Mais c'est en 1991 que les choses commencent...

OPERATEURS : - Bonjour, je suis vous propose un petit appareil comme celui-ci qui vous permettra de joindre tout vos amis où vous voulez, quand vous voulez ! Par contre il va falloir qu'on installe des antennes relais un peu partout pour que vous puissiez communiquer avec une couverture réseau suffisante...

Pendant ce temps, en Australie...

CHERCHEUR : - Mais les OEM émettent par les GSM, ça impacterait pas la synthèse de la mélatonine, par hasard ?

ORGANISATIONS INTERNATIONALES : - Quoi, il y aurait donc peut-être un risque lié aux ondes de la téléphonie mobile ? Il serait bon que certains de nos experts fassent des recherches là-dessus...

UE : - Pas de soucis ! En fait il n'y a ni risque sanitaire à ce sujet, ni principe de précaution à appliquer ! Par contre, il faudrait quand même éviter de s'installer à moins de 100m d'une antenne relais, on ne sait jamais... Et puis on va quand même lancer une étude internationale, comme ça on sera sûr !

GOUV : - Bon, et chez nous alors ? On va engager des experts pour voir un peu ce qu'ils nous disent...

CONTRE-EXPERT : - Moi je vous dis qu'il y a un risque !

Mais suite aux expertises nationales...

EXPERTS : - Il n'y a pas de risque en ce qui concerne les antennes relais, ne vous inquiétez pas (par contre ne vous en approchez pas à moins de 100m...). Par contre, il faudrait appliquer le principe de précaution en ce qui concerne la téléphonie mobile.

EXPERTS + ASSOCIATION : - Vous dites qu'il n'y a pas de problème mais vous prenez quand même des mesures ? Il n'y aurait pas anguille sous roche, là ? Et puis en plus, cette histoire sans un petit peu l'arnaque : certains experts mobilisés par le gouvernement travaillent pour des opérateurs de téléphonie mobile, leurs conclusions ne sont donc pas si étonnantes que ça aux vues de leurs intérêts... Il faut donc mobiliser des contre-expertises pour prévenir des risques encourus par la population à travers une campagne d'information.

OPERATEURS : - Bon, puisqu'on nous attaque sur notre marché, autant qu'on se rassemble pour pouvoir nous défendre : créons la Fédération Française des Télécoms !

GOUV : - Il est vrai que la distance de sécurité ne veut pas dire grand-chose à par rassurer la population... On la retire !

ASSOCIATIONS : - Vous voyez ! Nous avons raison depuis le début sur l'influence du gouvernement par els opérateurs mobiles ! C'est une calomnie !

CONTRE-EXPERTS : - Cela est d'autant plus grave que nous avons trouvé des résultats inquiétant : les ondes liées à la téléphonie mobile peuvent être liés à l'apparition de cancers, notamment chez l'enfant. Il est donc nécessaire d'appliquer le principe de précaution, les pouvoirs publics doivent réagir !

EXPERTS : - Nous ne reconnaissons pas de risque avéré en ce qui concerne le téléphone portable, en revanche nous reconnaissons la mise en place du principe de précaution en ce qui concerne les enfants et la mise en place d'un kit main libre pour éviter l'émission des ondes dans le cerveau.

La controverse se poursuit entre 2005 et 2010, période durant laquelle les experts et les contre experts se renvoient la balle à propos du principe de précaution à appliquer : les méthodologies utilisées par certains experts sont d'ailleurs souvent remises en cause et les conclusions ne sont donc pas valables. On peut aussi constater que le recul nécessaire par rapport à la technologie n'est pas suffisant pour tirer des conclusions.

GOUV + EXPERTS : - En l'absence de preuves tangibles, nous appliquons le principe de précaution (kit main libre + enfant) de manière officiel.

MEDIA : - Il est inadmissible que les risques possibles liés à la téléphonie mobile soient passé sous silence plus longtemps : la population doit savoir se qu'elle risque réellement !

OPERATEURS : - Nous vous le répétons une fois de plus : il n'y a pas de risque avéré ! Alors laissez-nous installer des antennes relais et vendre des téléphones portable, dediou !